

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 02 03 2026

Horaire : 18h00 20h00

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
ce.0333384z@ac-
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
Mme DUPRAT	Inspectrice de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	x	
Mme LAULAN	1 ^{ère} Adjointe	x	
Mme. DUMEAU	Adjointe aux affaires scolaires	x	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
M DALCIN	Mairie de Omet		X
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		x
Mme FORET	Mairie de Gabarnac		X
Mme DUPART	Mairie de Monprimblanc		X
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		X
M.GASSIOT	Représentant parents d'élèves		X
Mme DE FILIPPO	Représentant parents d'élèves		X
Mme DAUGREILH	Représentant parents d'élèves		X
Mme BARRIERE	Représentant parents d'élèves	x	
Mme DUBERN	Représentant parents d'élèves	x	
Mme BRISSET	Représentant parents d'élèves	x	
Mme EL GHAMMARTI	Représentant parents d'élèves		X
Mme MARTIN HINCKER	Représentant parents d'élèves	x	
Mme BARAT	Représentant parents d'élèves	x	
Mme BERNARDET CHARRIERE (sup)	Représentant parents d'élèves		X
Mme RABALLAND (sup)	Représentant parents d'élèves	x	
M.BERNARD (sup)	Représentant parents d'élèves		X
Mme DURDOS	Enseignante	x	
Mme RONDA	Enseignante		X
Mme LINARES	Enseignant		X
Mme LHERBIER	Enseignante	x	
M.DURRIEU	Enseignante	x	
Mme DENOAL-MAHIEUX	Enseignante	x	
Mme BROUILLAUD	Enseignante	x	
Mme MINET	Enseignante	x	
M.WHITHEAD	Enseignante	x	
Mme FRIGERIO	Enseignante	x	
Mme DIAS	Enseignante		X
Mme DANIEL	Enseignante		X
Mme LARRIEU	Enseignante	x	
Mme RICHER	Maîtresse spécialisée RASED		x
Mme BIGNONNEAU	Maîtresse spécialisée RASED		x
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		x
Mme BOULIN	AESH		X
Mme CARDINAL MAHIEU	AESH		X
Mme GROTTI	AESH		X
Mme BONIN	AESH		X
Mme MAGNI	AESH		X
Mme DUCATILLON	AESH		X
Mme SOUDIEUX COLLONGUES	AESH		X
Mme EYQUEM	AESH		X
Mme MOSSION	Directrice	X	

1) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs et accueil des futurs PS

Les effectifs de l'école vont rester stables à la rentrée prochaine. Il y a actuellement 186 élèves et les prévisions sont de 186. L'arrivée des PS ne compense toujours pas le départ des CM2 => 25 CM2 pour éventuellement 18 inscriptions de PS. La baisse de la natalité est une problématique nationale. Actuellement seuls 7 des 18 prévisions de PS pour la rentrée prochaine sont inscrits.

Les futurs PS seront accueillis sur 3 lundis ou mardis du mois de juin de 8h30 à 10h pour visiter l'école maternelle et ils pourront rester dans les 2 classes de PS avec leurs parents.

b) Santé et sécurité

- Le Plan de mise en Sûreté (PPMS) « risques majeurs » avec le scénario tempête a été réalisé le mardi 20 janvier et s'est déroulé correctement
- Un exercice incendie sera réalisé d'ici la fin avril.

c) Bilan coopérative

Les cotisations de début d'année se sont montées à 1055 euros. Les bénéfices pour les photos ont été de 753 euros.

Nous avons utilisé 831 euros pour les sorties, les événements et le matériel de classe.

Le compte est donc actuellement à 5600 euros.

2) Parcours de l'élève

a) Points sur les différents dispositifs d'aide

1. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Remédiations en mathématiques et en français, projets d'écriture et fréquentation de la bibliothèque de Cadillac.

2. PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative)

Ils s'adressent à un enfant en particulier pour traiter de difficultés ponctuelles d'apprentissages.

C'est un contrat qu'on signe avec l'élève et les parents sur lequel on pointe les difficultés et on explique les aides mises en place pour remédier au problème. Le PPRE peut être reconduit.

Les PPRE passerelle sont à destination du collège, afin de mettre en place dès le départ une attention particulière sur un élève.

3. RASED

Les parents peuvent contacter directement le RASED (notamment la psychologue scolaire) s'ils le souhaitent : 05.56.62.12.96 . Les échanges sont confidentiels.

b) Bilan des évaluations nationales mi CP

Début janvier, tous les CP ont fait une séance par jour pendant une semaine pour évaluer les mathématiques et le français. Tous les parents ont reçu une fiche de restitution.

Les points forts en français : encoder les syllabes, comprendre des phrases à l'oral

Placer un nombre sur une ligne graduée, comparer des nombres

Points difficiles : comprendre phrases lues seul, lire à voix haute (à relativiser car certains sons n'avaient pas encore été vus dans la méthode)

Résoudre des problèmes, soustraire

c) Visite orthoptiste pour les PS

Comme l'an dernier, les PS ont été reçus à l'école, sur le temps scolaire par un orthoptiste. La CPAM met en place pour l'année scolaire 2025/2026, des dépistages visuels en petite section de maternelle dans les établissements, réalisés en amont du bilan de santé des 3-4 ans. Ces dépistages visuels sont réalisés par des orthoptistes spécialisés dans la vision de l'enfant. Cette année, 2 orthoptistes sont intervenues sur l'école vendredi 27 février au matin et lundi 2 mars au matin également. Seuls les élèves dont les parents ont donné leur autorisation ont été vus.

3) Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques

- Projet « Au fil de l'eau » « sois et t'es toi » classes PS-MS et CP-CE2

Théâtre et philosophie. Ce projet traite des émotions, des injonctions, de trouver sa place en tant qu'individu, avec la compagnie l'Aurore.

Les classes ont participé à 3 « spectateliers ». Le 1^{er} à la médiathèque de Podensac. Spectacle et atelier de philosophie : faut-il être toujours sage ?

2^{eme} : sois discret. Spectacle surprise en classe. Atelier marionnette avec crayon et boule de papier.

3^{eme} : sois mignonne. Spectacle en classe. Atelier autour du portrait.

- Projet « au fil de l'eau » « film et environnement » classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 des 2 Nicolas

Sur la fabrication d'un mini film d'animation. Le 21 janvier à la Forge les élèves ont assisté à « panique sous terre », où le film est fait en direct.

Les artistes sont déjà intervenus pour un atelier arts plastiques. Suivront un atelier prise de vue. Atelier prises de sons et bruitages.

Diffusion du film réalisé à la Forge le 28 avril.

- Atelier philo avec Mme Defly

Pratique de l'attention. Lecture d'un conte traditionnel suivi d'un débat (le handicap, la coopération...)

Depuis début novembre, une ou deux séances par mois.

- Atelier chansons Trans générationnelles

A la RPA, échange de chansons. Les locataires font écouter des chansons qu'ils aiment et les enfants chantent des chansons actuelles, une fois par mois.

- Ramassage des déchets

Le 6 février, toutes les classes de l'élémentaire avaient un parcours défini dans la ville. Les enfants étaient équipés de gants. Des parents nous ont accompagnés, tout le monde était investi.

Plus de 700 kilos ont été ramassés en moins de 3h.

Ce fut un moment pédagogique marquant pour l'éducation à l'environnement.

- Atelier philo avec le RASED

Les CE1, avec Marine RICHER. Le respect des règles de paroles est important. Beaucoup de thèmes ont été abordés (le courage, la rencontre, se moquer...) Une séance d'une heure tous les 15 jours. C'est un rendez-vous que les élèves aiment bien.

- Spectacle au Rocher Palmer

Les GS-CP et les CP ont assisté à une comédie musicale « Pompon Pompon » : un ours polaire du musée d'Orsay qui cherche la banquise et la trouve parmi des œuvres d'arts. Ce fut une sortie réussie.

- Participation de toutes les classes au défi « Ma p'tite planète »

A partir du lundi 9 mars, des défis à réaliser sur 3 semaines en classe ou à la maison seront proposés pour sensibiliser aux gestes éco-citoyens. Toutes les classes y participeront.

- Fête de l'école le vendredi 19 juin sur le thème « Ma p'tite planète » (comme pour le carnaval).

b) Conseils inter-cycles / inter-écoles

Matador avec les CM : exercice qui permet de travailler le calcul mental sur les 4 opérations. Les points de tous les élèves de la classe comptent. Chaque classe travaille avec une classe du collège et une autre classe de CM de la circonscription. Cela prépare la visite du collège en juin. Il y aura une heure de classe avec les 6èmes qui ont travaillé sur le projet pour faire un challenge Matador ensemble.

4) **Questions des parents**

*Quand se déroulera la fête de l'école ?

Le vendredi 19 juin

* La diffusion d'une vidéo inadaptée en classe pouvant choquer les enfants a inquiété quelques parents. L'enseignante a reconnu rapidement son erreur et en a informé les parents, ce qui a été compris et apprécié. Serait-il possible cependant que les enseignants assurent qu'ils visionneront systématiquement les vidéos en amont ?

Oui cela est fait.

*Certains parents s'interrogent sur l'absence de séjours scolaires avec nuitées à l'école. Est-ce un choix pédagogique ou lié à des contraintes particulières ? Une réflexion pourrait-elle être menée pour de futurs projets ?

Les séjours avec nuitée ne font pas partie des programmes. Ils sont envisagés lorsque les enseignants travaillent sur un projet spécifique. Ils requièrent beaucoup d'investissement professionnel (il est nécessaire de constituer des dossiers pédagogiques qui sont lourds à construire) et surtout un investissement personnel considérable, en particulier pour trouver des financements. Toutes les heures consacrées au projet sont du bénévolat et les enseignants ne perçoivent aucune rémunération supplémentaire lorsqu'ils sont sur site avec les élèves. C'est également une grande responsabilité de s'occuper de 25 élèves 24h sur 24.

* L'école envisage-t-elle de mettre en place un travail de prévention autour du consentement, du respect du corps et des comportements inappropriés entre élèves, notamment dans les temps informels comme la récréation ?

De plus, beaucoup de jeux à l'initiative des enfants sont actuellement basés sur un clivage filles / garçons. L'apprentissage de l'égalité ne pourrait-il pas être ajouté à cette prévention-là ?

Un travail est mené en classe avec les programmes EVAR (Education à la Vie Affective et relationnelle) sur tous les cycles. Le RASED a été également associé à leur mise en œuvre dans les classes. Ces programmes portent sur 3 domaines en particulier :

- *Se connaître, vivre et grandir avec son corps*
- *Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir*
- *Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable*

* Quelle est la raison de cette communication envoyée en février concernant le plan Vigipirate, alors qu'aucune information équivalente n'avait été transmise par mail en septembre ni l'année précédente, dans un contexte de vigilance pourtant similaire, et alors que ces éléments figuraient déjà dans les procès-verbaux du conseil d'école ? Cette communication tardive a suscité de l'inquiétude chez plusieurs parents. Quelles en sont par ailleurs les conséquences éventuelles sur les événements prévus par l'école, tels que le carnaval ou la fête de l'école ?

Les informations vous sont transmises en même temps qu'elles sont données par l'Education Nationale. Cette dernière est arrivée le jour même sur la boîte mail de l'école (le 2 février 2026). L'Etat n'avait pas communiqué avant sur l'état du plan Vigipirate. Compte tenu du contexte en France mais également mondial, l'Etat a souhaité rappeler le niveau de vigilance qui est en cours dans le pays depuis plusieurs mois, voire années.

* Depuis plusieurs semaines, des jeux particulièrement violents ont été observés lors des temps de récréation. (Pikachu par exemple..) Serait-il possible de veiller à ce que ces jeux ne soient plus autorisés et d'en informer les familles par un mot dans les cahiers, afin que les parents puissent également en discuter avec leurs enfants à la maison ?

L'équipe enseignante n'est pas au courant de ces jeux dans la cour de l'école. Nous n'avons pas connaissance d'un jeu Pikachu.

Les jeux ou actes violents s'ils sont détectés ne sont pas tolérés. L'équipe enseignante est très vigilante vis-à-vis de cela.

*Serait-il envisageable de réfléchir à nouveau à l'intégration de projets d'animation au sein de la garderie, dans la continuité de ce qui avait pu être proposé auparavant ? Une telle réflexion pourrait éventuellement inclure l'hypothèse d'un animateur dédié, si cela permettait de soutenir ces initiatives tout en respectant l'équilibre de travail des agents en place.

Auparavant cela dépendait de la compétence de la CDC.

Cette année, le personnel municipal sous la base du volontariat se charge du temps périscolaire. Les difficultés se posent à cause des arrivées et des départs tout au long des plages horaires. De plus le coût d'un emploi supplémentaire engendrerait une augmentation des tarifs. Les bénévoles de la bibliothèque municipale pourraient être sollicités.

*Les trottoirs aux abords de l'école présentent plusieurs difficultés : présence de trous, absence de bateaux aux passages, largeur insuffisante, et il n'existe pas de piste cyclable. Ces aménagements ne sont pas adaptés aux poussettes, aux personnes en situation de handicap ni aux déplacements à vélo. Quelles démarches peuvent être engagées auprès de la mairie pour améliorer la situation ?.

Programme de cheminement doux prévu sur la commune. Doit être pensé avec le Centre Routier du Département. La future gouvernance prendra cela en charge.

*Pour quelle raison le spectacle de fin d'année (Noël) n'a-t-il plus lieu ? L'équipe enseignante serait elle ouverte à relancer ce type de projets fédérateurs au cours de l'année avec l'aide des parents ?

Un spectacle a eu lieu pour les cycle 2 et 3. Les cycle 1 ont été au cinéma voir des petits films.

La mairie est prête à financer les différents projets.

Procès-verbal rédigé par : Mme DURDOS

La séance est levée à 19h22

Date du prochain conseil d'école : **lundi 22 juin 2026**

Nadège MOSSION
Directrice

